



Le car des esclaves, qui finira dressé comme une croix (La Tragédie du roi Christophe).

## Festival d'Avignon

**Critiques** La Cour d'honneur vibre de la souffrance du peuple haïtien, tandis que dans la salle du Conclave se déroule un procès fameux.

# Drame à la Cour

**S**ur le plateau de la Cour d'honneur du palais des Papes, le vieux car branlant des ouvriers, des exploités, des esclaves est planté à la verticale. Telle une croix. Une croix qui crierait la souffrance à payer pour toute libération... Le héros d'Aimé Césaire, Christophe, connaît ce prix-là. Jusqu'à la tragédie. Parce qu'il a voulu sauver son peuple haïtien, lui redonner dignité et grandeur, le libérateur s'est peu à peu métamorphosé malgré lui en tyran. Il s'est sacré roi, et se comporte en père Fouettard. Ambiguïtés et paradoxes des pays autrefois colonisés, et condamnés à réinventer comme ils peuvent la démocratie...

Dans l'épique et baroque *Tragédie du roi Christophe*, montée par Jacques Nichet avec une distribution exclusivement noire, le poète antillais Aimé Césaire n'est pas tendre avec ses concitoyens. Il les rend responsables de leurs difficultés politiques, stigmatise leur naïveté, leur paresse. Christophe est à la fois ange et démon, monstre et Christ.

Publiée en 1963, nourrie des débats de l'époque sur la décolonisation partout en marche, l'œuvre reste un conte

cruel sur les malheurs d'un roi torturé et solitaire, victime des incertitudes de l'Histoire. Dommage que la sonorisation excessive du spectacle en plein air rende l'interprétation des acteurs tout ensemble mal audible et plate. Dommage qu'à force d'être cantonnés aux seconds rôles, les acteurs noirs choisis n'aient pas toujours la dimension héroïque des personnages principaux. Dommage que la pure et sobre mise en scène de Jacques Nichet ne mette davantage en lumière les contradictions du texte, ses douleurs secrètes. Autant de défauts qui devraient être réduits lors de la reprise dans un lieu clos, plus petit...

Seulement, à critiquer ainsi, régulièrement (voir *Télérama* n° 2428), les spectacles proposés dans la Cour d'honneur, où le patron du festival, Bernard Faivre d'Arcier, a déjà tant de mal à faire venir les créateurs, ne risque-t-on pas de décourager pour longtemps ses efforts ? De la responsabilité du journaliste en un moment frileux, où les artistes, déjà, n'osent plus guère, et où les spectateurs n'ont plus les moyens financiers de s'offrir des places à tout va...

Il faut les pousser pourtant à aller se

réjouir au spectacle si élégant, si fluide, si inspiré d'Eric Vigner, donné dans la salle du Conclave du palais. Si *Brancusi contre Etats-Unis*, minutes intégrales d'un procès en douane de 1927, ne semble pas immédiatement rigolo, la réflexion où nous mènent avec légèreté et finesse les comédiens ailés d'Eric Vigner mérite tous les efforts. Avec eux, avec ces drôles d'oiseaux vêtus de costumes queues-de-pie gris souris, pieds nus et les ongles peints, les cheveux laqués en crête, on s'interrogera avec grâce et humour sur la naissance, le pourquoi et le comment d'une œuvre d'art. Avec eux, stimulés par leur jeu plein d'allégresse, d'esprit et de mystère, on se sentira un peu moins bête, un peu moins lourd. La tête aérée. En fête ●

**Fabienne Pascaud**

**La Tragédie du roi Christophe**, d'Aimé Césaire, mise en scène Jacques Nichet : du 15 mai au 22 juin 97, au Théâtre national de la Colline, à Paris.

**Brancusi contre Etats-Unis**, mise en scène Eric Vigner : à Lorient du 15 au 24 octobre, à Strasbourg du 3 au 14 décembre, à Forbach du 17 au 21 décembre, à Paris du 3 au 19 janvier 97.